



IMPASSE DES LANDES

Téléphone de l'école : 02.38.87.32.99

Adresse mail :

ec-la-selle-sur-le-bied@ac-orleans-tours.fr

Décharge administrative : mercredi et jeudi

Les inscriptions « pédagogiques » pour la rentrée 2018

auront lieu :

MERCREDI 28 MARS

JEUDI 29 MARS

MERCREDI 4 AVRIL

JEUDI 5 AVRIL

La directrice recevra les parents dans son bureau (au fond de l'impasse)

de 9 h 00 à 12 h 00

(mercredis et jeudis)

et

de 14h00 à 17h00

(jeudis uniquement)

PRIERE DE SE MUNIR :

- du **certificat d'inscription** délivré par la mairie
- du **livret de famille**
- d'un **document** justifiant que l'enfant a subi les **vaccinations obligatoires** pour son âge

(pour les élèves déjà scolarisés)

- d'un **certificat de radiation** remis par le directeur (ou la directrice) de l'école précédente

Pensez à venir inscrire votre enfant rapidement pour que nous puissions faire remonter nos effectifs.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant et que vous ne pouvez pas vous rendre disponible les jours proposés, contactez Mme Selingant, directrice de l'école qui vous proposera un rendez-vous...

Pour les **parents divorcés** : la notification du jugement et une lettre de l'autre parent autorisant l'inscription de l'enfant
Pour les **parents séparés** : une lettre de l'autre parent autorisant l'inscription de l'enfant...



Les inscriptions « administratives » pour la rentrée 2018

auront lieu :

du 14 mars au 5 avril 2018

auprès de la **mairie du lieu de domicile**



Les responsables de l'enfant doivent se présenter à la mairie pour le faire inscrire dans l'école du regroupement.

Le maire délivre alors un certificat d'inscription qui indique l'école que l'enfant doit fréquenter.

PRIERE DE SE MUNIR :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

Pensez à venir inscrire votre enfant rapidement pour que nous puissions faire remonter nos effectifs.

Aucune inscription à l'école ne sera faite sans le passage obligatoire par la mairie...